



ORDRE DU JOUR

Conseil d'administration 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre 4 - ordinaire - Session d' Automne 2024

22 septembre 2024 à 17h00

Université de Sherbrooke - Local A9-130 ou Visioconférence - [Google Meet](#)

Présences:

Dounya El Jabiri - Présidence du Conseil d'administration

Émile Perreault - Trésorier

Cassy Dunaj - Présidence du Conseil exécutif

Juliette Freitas-Bourassa - Responsable aux affaires sociales et sportives

James-William Caron - Administrateur de 3ème année

Naya Fortin - Administratrice de 3ème année

Yuri Tannous - Administrateur de 2ème année

Samuel Cartier - Administrateur de 1ère année

Nerissa Lu - Administrateur de 1ère année

Florence Wilson - Administratrice de 2ème année

Neelab Ramadan-Zada - Administratrice de 2ème année

Francis Lord (en ligne) - Administrateur de 2ème année

Ines Hamadou (en ligne) - Administratrice de 1ère année

Personnes Observatrices :

Clémence Lamer - Responsable aux affaires académiques (Secrétariat)

Thomas Le Breton-Paquin - Vice-Président

Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

Émilie Sylvestre

Frédérique Wallis - Responsable aux premières années

Sidney Ricard

Émile Bellerose-Simard (en ligne) - Responsable à la condition étudiante et à la l'environnement

Nicolas Girard-Bissonnette (en ligne) - Responsable aux affaires professionnelles

Anthony Desmarais - Coordonnateur comité LawGames (en ligne)

Éliane Sauvé

Personnes Invitées:

Louis Paquette - Trésorier du comité PROMO et du comité finissant

1. Ouverture de la rencontre

Dounya El Jabiri déclare l'ouverture de la rencontre à 17h11.

2. (Désignation du secrétariat)

Dounya El Jabiri propose Clémence Lamer au secrétariat.
Naya Fortin appuie.

Autorisation unanime.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Juliette Freitas-Bourassa demande d'ajouter un point pour un prêt pour le comité LawGames au point 11.8.

Frédérique Savard demande d'ajouter un point pour l'élection des administrateurs sur la commission de révision des règlements généraux au point 11.1.

Juliette Freitas-Bourassa propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications.
Émile Perreault appuie.

Autorisation unanime.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Dounya El Jabiri indique qu'ils seront déclarés au fur et à mesure que les points seront traités.

5. Vérification et adoption du procès-verbal de la séance du

5.1. 17 juin 2024
[CA2_PV_E24](#)

Cassy Dunaj propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.
Francis Lord appuie.

Autorisation unanime.

5.2. 15 juillet 2024
[CA3_PV_E24](#)

Émile Perreault propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.
Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Autorisation unanime.

6. Bilans statutaires

6.1. Bilan financier de la Trésorerie

Émile Perreault présente les finances de l'AGED.

Aucune question.

6.2. Bilan financier du Comité Promo et Finissant

Louis Paquette explique que le comité a commencé ses activités régulières depuis un mois et que tout se passe bien.

Les deux gros événements du comité étaient les 5@11 de l'été. Les jetons sont un bon succès. Le bénéfice net du comité à ce jour est de 5 685,42\$ comparativement à 3 540, 20\$ à la même date l'an dernier.

Aucune question.

7. Rapports de Commissions

7.1. Commission Électorale

Cassy Dunaj explique que tout s'est bien passé lors de l'élection de la Responsable aux premières années du CE. Il y a eu quasiment 400 votes enregistrés. Frédérique Wallis a été élue.

Aucune question.

8. Rapports des comités spéciaux

8.1. Comité de travail sur la politique VACS

Émile Bellerose-Simard explique que le comité a eu une rencontre. Le comité misera surtout sur la collaboration avec les différentes instances. Une rencontre avec la direction est prévue le mois prochain.

James-William Caron demande les discussions avec la direction se passent comment, car l'année dernière un enjeu important était le manque de transparence de l'université et de la sécurité.

Émile Bellerose-Simard répond que la politique de l'année dernière est mise de côté pour l'instant en attendant de voir à quel point on sera capable d'obtenir de l'information de l'Université et qu'on verra de là.

9. Rapports des personnes dirigeantes

9.1. Conseil exécutif

Aucun rapport n'est présenté.

Aucune question.

10. Période de questions des membres

Aucune question.

11. Affaires nouvelles

11.1. Élection des administrateurs sur la commission de révision des règlements généraux

Frédérique Savard explique qu'en vertu de l'art. 72.5 des RGs, deux membres du CA sont supposés être élus au premier CA d'été. Elle explique qu'une réforme est nécessaire et que le projet a déjà été entamé et donc que ces élections sont importantes.

Frédérique est intéressée à en faire partie et demanderait une dérogation si aucun administrateur n'est intéressé, afin de faire partie de la commission à titre de membre du CE.

Yuri Tannous pose une question quant à la charge de travail que siéger sur la Commission implique. Frédérique Savard répond que c'est le VP du CE qui dirige la Commission et qui décidera, mais rappelle que le projet est déjà entamé.

Yuri Tannous se présente.

Frédérique Savard propose de déroger à l'art. 72.5 des RGs pour élire quelqu'un du CE au lieu du CA pour remplir le poste vacant.

Naya Fortin appuie.

Autorisation unanime.

Yuri Tannous et Frédérique Savard sont nommés à la Commission de révision des règlements généraux.

11.2. Ratification des modifications aux règlements généraux

 **Règlements généraux 17 septembre 2024 .docx**

Frédérique Savard explique qu'il s'agit des modifications présentées et adoptées en AG, mardi dernier le 17 septembre.

Naya Fortin propose la ratification des modifications aux règlements généraux tels que présentés.

Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

11.3. Adoption des modifications aux règlements généraux

 **Proposition de modification des RG - Comité Bien-être**

Émile Bellerose-Simard explique qu'il s'agit d'un comité proposé par une étudiante, Éliane Sauvé. Il existe déjà un comité au niveau facultaire, mais seulement un étudiant, lui, y siège. Ce comité permettrait à l'AGED de mieux servir sa communauté.

Il compterait sur du financement extérieur ainsi que le comité facultaire pour organiser ses activités.

Il s'agit d'un projet pilote d'un an. L'an prochain le comité reviendra se présenter devant le CE afin d'évaluer sa pertinence.

Naya Fortin pose une question concernant la pertinence de la création d'un comité de l'AGED alors qu'il y a l'existence du comité facultaire et qu'il y a déjà beaucoup de comités.

Émile Bellerose-Simard répond qu'il y a nécessité, car le comité facultaire organise seulement 3 activités cette année, sur une semaine. La faculté a beaucoup de responsabilités autres que celle-ci. Ce comité nous permettrait de faire plus pour les étudiants.

James-William Caron propose l'adoption des modifications aux règlements généraux tels que présentés.

Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

11.4. Retour sur le tournoi de golf

finance golf

Émile Perreault explique que l'événement a fait 645\$ de profit, qui sera dirigé vers le projet de rénovation de l'EnDroit. La seule dépense de l'événement a été la réservation du golf.

On prévoit que l'édition de l'année prochaine se tiendra le 12 septembre, mais le golf n'a pas encore été réservé.

11.5. Autorisation de dépense pour le paiement des taxes

Émile Perreault explique que les taxes à payer sont celles du comité PROMO, car l'AGED est un OSBL. Il y a 900\$ de taxes de non payés pour 5 trimestre datant de l'année 2022. La session H24 a été déclarée la semaine dernière pour 700\$. La demande est de 1700\$.

Frédérique Savard pose une question quant à savoir si c'est un montant qui s'ajoute au montant accordé l'an passé pour la même problématique. Émile Perreault explique que c'est effectivement la même problématique, mais que ce sont des trimestres différents qu'on compte payer.

Juliette Freitas-Bourassa demande si on est sûr que tout est payé. Émile Perreault explique que pour les deux dernières années on est certain, mais qu'il va falloir passer à travers tous les documents du comité PROMO afin de vérifier qu'il ne reste pas d'autres trimestre à payer.

James-William Caron demande quels processus nous pouvons mettre en place pour éviter que ceci se reproduise. Juliette répond pour Louis qu'il a créé des documents d'inventaire et de suivi des finances qui pourront être transmis à la prochaine trésorerie du comité PROMO et de l'AGED afin que toute l'information soit présente et suivable.

Yuri Tannous propose d'accorder le montant de 1700\$ afin de payer les taxes du comité PROMO des années passées.

Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

11.6. Abolition Fond des réfugié.es
Résolution abolition fonds des réfugié.es

Émile Perreault explique que le fonds existe depuis 7 ans et qu'il y a une cotisation de 3,50\$ par session. Le comité n'a jamais réussi à financer une personne réfugiée. Ça fait 2 mandats que le CE se pose des questions quant à l'utilité du fonds.

L'argent du fonds serait redirigé vers les rénovations de l'EnDroit en tant que don de la part de l'AGED.

Le fond ne serait pas aboli complètement, on changerait les critères afin de le rendre plus accessible et possiblement le montant pour le réduire. Ce fonds servirait également à d'autres projets de rénovation si de tels projets occurrent.

Naya Fortin explique que si on est à toujours piger dans le fond pour des projets, on est mieux de l'intégrer au fond de l'AGED.

James-William Caron explique qu'il est contre l'idée d'abolir le fonds au complet mais qu'il est d'accord à ce que le montant soit réduit.

Clémence Lamer explique qu'elle et Émile Bellerose-Simard commenceront un projet pour repenser les critères pour que le fonds soit réellement utile. Ils pensent faire appel à la juriste en résidence et parler à l'université pour que ce fonds soit connu, notamment pour ce qui est des bourses, et que cet argent serve réellement à rendre les études en droit plus accessibles.

Samuel Cartier demande si ce fond s'adresse seulement aux étudiants en droit et s'il a déjà servi. Émile Perreault répond que oui le fond ne s'adresse qu'aux étudiants et qu'il a servi 1 ou 2 fois depuis son existence.

Yuri Tannous explique qu'il pense qu'il faudrait peut-être changer la vocation du fonds ou au moins élargir les situations où il pourrait être utilisé. Cassy Dunaj répond qu'un fond de prévoyance existe déjà, qu'il serait plus judicieux de faire un fond des réfugiés et infrastructures.

Yuri Tannous demande si l'AGED est obligée de financer les rénovations. Cassy Dunaj répond que non, mais que l'AGED a donné un total de 50 000\$ pour les rénovations de la bibliothèque et que ces rénovations serviront directement à la population étudiante.

Aucun appui à la proposition initiale.

Émile Perreault propose de changer la vocation du fonds de réfugié et de vider le compte afin que ces fonds soient dirigés vers la rénovation de l'EnDroit.

Naya Fortin appuie.

Autorisation unanime.

11.7. Augmentation cotisation étudiante
Résolution concernant l'augmentation de la cotisation étudiante

Émile Perreault explique que la cotisation étudiante est de 26\$ en plus de l'IPC qui est ajustée à chaque session depuis son instauration. Les cabinets donnent de moins en moins de commandite et l'AGED n'arrive plus à financer les activités des comités aussi bien qu'avant. L'AGED est une des associations avec les plus petites cotisations, les autres cotisations des associations sont autour de 35\$, ce qui est comment on en est arrivé à proposer ce montant.

Émile Perreault propose d'augmenter les cotisations étudiantes à 35\$ par session.
Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Autorisation unanime.

Dounya El Jabiri annonce une pause de 15 minutes à 18h03 jusqu'à 18h18.

11.8. Politique budget des comités avec délégation
Résolution concernant le budget du comité SimONU
Résolution concernant le budget du comité Lawgames

Émile Perreault explique que le CA de l'an dernier a adopté que ces deux comités recevraient le même montant par personne. Nous désirons mettre un plafond quant au nombre de personnes par délégation que l'AGED serait prêt à financer et d'établir que le budget est accordé par participant.

Naya Fortin demande à ce que le budget de cette année n'impose pas un précédent aux années futures quant au maximum de personnes pour qui l'AGED couvrirait les

frais. Émile Perreault répond qu'on ne peut pas lier les prochains CA et que ces résolutions sont plus pour prévenir un problème cette année.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne que les délégations de SimONU sont souvent plus petites que celles des LawGames et que ce serait dommage de pénaliser les prochaines délégations si elles sont plus grandes ou que ces comités empêchent des gens de venir à cause du plafond.

Émile Perreault explique que le plafond de 35 personnes ne lie pas les prochains CAs et que ce plafond de personnes est plutôt pour expliquer le plafond de 7 000\$.

Dounya El Jabiri explique que les commissions budgétaires se basent surtout sur les demandes de subvention reçues cette année-là, car la situation change d'année en année.

Yuri Tannous propose de modifier à l'amiable la proposition pour ajouter que les prochaines commissions budgétaires ne seront pas liées par ce plafond.

Cassy Dunaj se demande si on peut conserver effectivement le 200\$ par tête, et affirme comprendre l'idée de ne pas conserver le montant total et le nombre de la délégation.

Juliette Freitas-Bourassa explique que le problème n'est pas le montant, mais plutôt le fait de lier que le montant d'argent est pour 35 personnes. Il serait préférable qu'il puisse varier si le nombre de personnes varie.

Frédérique Savard demande que tous déclarent leur conflit d'intérêt, c'est-à-dire si la personne est susceptible d'en retirer un avantage financier.

Émile Perreault déclare son conflit d'intérêt pour SimoOnu.

James William Caron déclare son conflit d'intérêt pour LawGames.

Juliette Freitas-Bourassa déclare son conflit d'intérêt pour LawGames.

Naya Fortin propose d'adopter ces deux résolutions avec les modifications apportées.
Yuri Tannous appuie.

Autorisation unanime.

11.9. Prêt au comité LawGames

Juliette Freitas-Bourassa explique que le comité LawGames demande un prêt de 25 000\$ pour payer les frais d'inscription et la réservation de l'autobus. Le comité s'engage à rembourser la totalité du montant le 13 décembre. Le comité demande ce prêt aussi tôt dans l'année, car les délais de l'année passée ont eu pour effet d'ajouter 300\$ par participant.

Dounya El Jabiri demande que les conflits d'intérêts soient déclarés.

James-William Caron déclare son conflit d'intérêt.

Juliette Freitas-Bourassa déclare son conflit d'intérêt.

Émile Perreault demande des précisions quant aux dates auxquelles ces dépenses doivent être faites.

Louis Paquette explique que le dépôt initial est de 2 500\$ et que le dépôt pour le transport est d'environ 12 000\$, pour un total de deux dépôts. Le paiement complet pour ces deux dépenses sera effectué autour de novembre. Le comité devrait avoir les paiements des participants entre le dépôt et le paiement final.

Naya Fortin demande s'il sera possible d'utiliser l'argent du fonds pour le prêt.

Cassy Dunaj explique qu'il était prévu d'annoncer le don aux alentours du 23 octobre. Émile Perreault explique qu'il fait confiance au comité, mais qu'il n'est pas parfaitement à l'aise qu'une cotisation étudiante soit prêtée à un comité.

Cassy Dunaj demande que le comité LawGames rembourse l'AGED au fur et à mesure qu'il recevra l'argent.

Louis Paquette ne sait pas, mais explique que ce sera très compliqué de faire des petits paiements échelonnés.

Yuri Tannous demande comment le paiement sera plus assuré que l'année dernière.

Louis Paquette explique que chaque année, il y a une période où le comité fait moins d'activités. Advenant un déficit, ils feront plus d'activités pour aller chercher du financement de cette manière.

Anthony Desmarais explique qu'il y aura un paiement de 2 025\$ le 27 septembre pour le dépôt à LawGames Canada. Si les autres délégations sont moins nombreuses, le nôtre augmentera. Plus rapidement la réservation de l'autobus est faite, moins cher ce sera. Le paiement final pour LawGames est prévu pour décembre.

Frédérique Savard demande dans quel compte se retrouveront les virements des participants.

Anthony Desmarais répond que ce sera dans les comptes de l'AGED et donc que l'argent sera remboursé au fur et à mesure que les paiements des participants seront faits. Louis Paquette dit que les paiements des tournois sont encore dans son compte personnel et que le virement à l'AGED sera fait en entier.

Émile Perreault explique que tous les paiements doivent passer par l'AGED. Louis Paquette est trésorier de PROMO et de LawGames, mais rien ne devrait passer par le compte de PROMO ou son compte personnel. Il réitère que tout l'argent du comité LawGames devrait être dans le compte de l'AGED et non dans les comptes personnels.

Louis Paquette clarifie que l'argent de l'AGED ne sera pas dans son compte personnel, mais que c'est plus facile de suivre les inscriptions aux activités du comité LawGames de cette façon.

James-William Caron explique que cela a été fait l'an passé et que tout a été remboursé, donc qu'il n'y a pas d'enjeu.

Cassy propose d'octroyer un prêt d'un montant s'élevant jusqu'à 25 000\$ au comité LawGames à condition que les factures soient payées à partir du compte de l'AGED et que la trésorerie de LawGames s'engage à nous remettre les sommes perçues par les cotisations de la délégation d'ici le 13 décembre 2024.

Naya Fortin appuie.

Autorisation unanime.

11.10. Adoption du budget de l'AGED 2024-2025

Proposition d'adoption en bloc du budget 2024-2025 de l'AGED

Budget prévisionnel 2024-2025 de l'AGED

Dounya El Jabiri explique la procédure d'adoption du budget de l'AGED telle que prévue par les RGs.

Émile Perreault explique que les montants perçus par l'AGED sont les cotisations étudiantes, les commandites et les montants de début de mandat, soit l'argent légué par la trésorerie sortante.

Émile Perreault présente les cases budgétaires et les montants alloués. Chalet CE, vêtements CE et comité droit autochtone ne sont pas inclus dans la proposition en bloc.

Juliette Freitas-Bourassa demande de sortir le comité droit du sport de la proposition en bloc.

Naya Fortin demande de sortir le comité PROMO de la proposition en bloc.

Émile Perreault propose l'adoption en bloc du budget, à l'exception des cases du Chalet du CE, des vêtements du CE, du comité de droit autochtone et du comité PROMO.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Autorisation unanime.

Cassy Dunaj explique que les cases concernant le CE ont été retirées, car la commission budgétaire avait trop de membres du CE. Elle précise également que le chalet de l'année dernière a eu lieu chez quelqu'un.

Naya Fortin demande quel montant sera nécessaire afin que le chalet se réalise et demande à ce que les exécutant.e.s quittent pendant les discussions du CA.

Frédérique Savard explique l'utilité du chalet et que les membres du CE prendront ce qui est donné.

James-William Caron propose d'ouvrir une plénière.
Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

Les membres du CE quittent la salle durant la discussion dû à leur conflit d'intérêt.

1500\$ pour le chalet CE et les vêtements CE.

Émile Perreault propose d'accorder un 60\$ pour les activités plus pressantes et d'attendre d'avoir plus d'informations avant d'accorder le reste du montant demandé.
Naya Fortin appuie.

La majorité est constatée.

Juliette Freitas-Bourassa et James-William Caron ont quitté la salle lors du vote à cause d'un conflit d'intérêt pour le comité droit du sport.

La majorité accorde 800\$ au comité droit du sport.

La majorité accorde 2500\$ plus les dépenses pour les chandails des membres et pour la tente au comité PROMO.

Cassy Dunaj propose la fermeture de la plénière.
Naya Fortin appuie.

Autorisation unanime.

12. Affaires diverses

13. Huis-clos statutaire

14. Date de la prochaine rencontre

À déterminer.

15. Ajournement de la rencontre

Dounya El Jabiri ajourne la rencontre à 20h18.